

L'INDÉPENDANT

JOURNAL HEBDOMADAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL & D'ANNONCES JUDICIAIRES

L. P. NORDOZ 17, 171

ABONNEMENTS Un an Six mois
 Bergerac (ville) et Dordogne... 40 francs 35 francs
 Autres départements... 55 — 45 —

Directeur-Administrateur
Robert TAILLANDIER

TARIF DES ANNONCES
 Annonces judiciaires... la ligne 5 fr.
 Annonces commerciales... 3 30
 Petites annonces classées... 4 —
 Chronique locale... 5 —

BUREAUX :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

L'INDÉPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département.
 Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

EDITORIAL

Dans les nouvelles brèves, nous relatons l'exposé de M. André Masson, Commissaire Général aux prisonniers.

Il convient d'insister sur cette déclaration.

Comment est défini le rôle du prisonnier de retour dans ses foyers ?

M. André Masson a notamment précisé que, pour que les prisonniers rapatriés jouent dans la vie du pays le rôle important qui lui est échu, il faut que, redevenus paysans, ouvriers ou intellectuels, ils conservent l'esprit « prisonnier ».

Il a également invité les familles de libérés à continuer en faveur des ouvriers partis pour la relève le même effort qu'elles accomplissaient en faveur de leurs prisonniers.

On voit par là toute l'efficacité de la Relève.

Le chef d'un convoi de 500 libérés disait ces jours derniers à Lyon : « N'oublions jamais que le Maréchal compte sur nous. Nous lui devons une obéissance totale, pour qu'il puisse mener à bien la tâche qui s'est assignée, cette tâche magnifique de ramener aux places d'honneur dans une Europe pacifiée et unie notre belle patrie, la France. »

Il est intéressant de noter que, dans les nouvelles brèves, nous relatons l'exposé de M. André Masson, Commissaire Général aux prisonniers.

Il convient d'insister sur cette déclaration.

Comment est défini le rôle du prisonnier de retour dans ses foyers ?

M. André Masson a notamment précisé que, pour que les prisonniers rapatriés jouent dans la vie du pays le rôle important qui lui est échu, il faut que, redevenus paysans, ouvriers ou intellectuels, ils conservent l'esprit « prisonnier ».

Il a également invité les familles de libérés à continuer en faveur des ouvriers partis pour la relève le même effort qu'elles accomplissaient en faveur de leurs prisonniers.

On voit par là toute l'efficacité de la Relève.

Le chef d'un convoi de 500 libérés disait ces jours derniers à Lyon : « N'oublions jamais que le Maréchal compte sur nous. Nous lui devons une obéissance totale, pour qu'il puisse mener à bien la tâche qui s'est assignée, cette tâche magnifique de ramener aux places d'honneur dans une Europe pacifiée et unie notre belle patrie, la France. »

Il est intéressant de noter que, dans les nouvelles brèves, nous relatons l'exposé de M. André Masson, Commissaire Général aux prisonniers.

Il convient d'insister sur cette déclaration.

Comment est défini le rôle du prisonnier de retour dans ses foyers ?

M. André Masson a notamment précisé que, pour que les prisonniers rapatriés jouent dans la vie du pays le rôle important qui lui est échu, il faut que, redevenus paysans, ouvriers ou intellectuels, ils conservent l'esprit « prisonnier ».

Il a également invité les familles de libérés à continuer en faveur des ouvriers partis pour la relève le même effort qu'elles accomplissaient en faveur de leurs prisonniers.

On voit par là toute l'efficacité de la Relève.

Le chef d'un convoi de 500 libérés disait ces jours derniers à Lyon : « N'oublions jamais que le Maréchal compte sur nous. Nous lui devons une obéissance totale, pour qu'il puisse mener à bien la tâche qui s'est assignée, cette tâche magnifique de ramener aux places d'honneur dans une Europe pacifiée et unie notre belle patrie, la France. »

NOUVELLES en quelques lignes

Le manteau qui portait Napoléon pendant la campagne de Russie est exposé en Allemagne.

— Les attentats contre la circulation routière vont être sévèrement châtiés.

— « La guerre la plus totale est aussi la guerre la plus courte », écrit le Dr Gebbels dans la revue « Das Reich ».

— M. André Masson, commissaire général aux Prisonniers, a fait devant les représentants de la presse, dans un ample exposé, l'état de son programme d'action.

— La taxe de luxe de 10 % sera appliquée à partir du 1^{er} février.

— Le contre-amiral English, commandant en chef de la flottille sous-marine américaine du Pacifique, vient d'être porté manquant.

— Les Juifs de Bulgarie devront modifier leur nom.

— L'Argentine repousse les accusations portées par Washington.

— La presse anglaise critique violemment les opérations en Tunisie.

— On constate une hostilité anglo-américaine contre l'enlèvement de Giraud.

— Les Parisiens moyens prennent d'assaut les restaurants communautaires.

— Des contribuables récalcitrants sont déportés en Turquie.

— 5 joailliers parisiens font apprécier, à Berlin, la valeur de la technique française.

— Tous les réservistes français d'Afrique du Nord de la classe 1933 doivent rejoindre leur corps. (O.F.I. Havas).

— La gare de Toulouse a délivré 1.803.924 billets en 1942 contre 513.474 en 1938.

— Les travaux forcés à perpétuité pour un traficant de fausses cartes de pain.

D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

Les Américains contre l'Empire britannique
 Londres, 25 janvier. (Dépêche O. F. I.)

L'antagonisme héréditaire entre Anglais et Américains a été souligné récemment par un journaliste apprécié du grand public, Arthur Bryant, qui écrivait dans l'éditorial de la revue « Illustrated London News » :

« Les Américains se montrent inquiets dès qu'on leur parle de l'Empire britannique. Le mot évoque pour eux le sang répandu par le fondateur de la grande république nord-américaine pour secouer le joug anglais. Cette antipathie instinctive est renforcée par ses critiques contre l'Empire britannique formulées depuis trente ans par des écrivains noirs de chez nous, qui comptent aux Etats-Unis de nombreux lecteurs. Outre-Atlantique, on s'imagine aussi continuellement que les Etats-Unis, méthodes coloniales en son respect à l'époque de l'autoritaire Georges III, c'est-à-dire à la lutte implacable menée par nos ministres et nos soldats contre la volonté d'indépendance manifestée à la fin du XVIII^e siècle par nos colonies du Nouveau-Monde. C'est pourquoi la majorité des Américains songent volontiers à l'émancipation de notre Empire actuel. »

La Relève continue
 A Lyon, 530 prisonniers libérés sont arrivés dimanche. De Lyon également, 530 ouvriers spécialistes sont partis. D'autre part, de Montpellier, Châteauroux, Limoges, Périgueux, d'autres groupes sont partis pour l'Allemagne. Deux trains sont partis de Paris.

Des rapatriés de Tunisie ont adressé un télégramme au Maréchal et au président Laval, où ils leur font confiance pour la politique de rénovation nationale qu'ils ont entreprise et les assurent de leur profond dévouement et de leur profond loyalisme.

En dehors de nos frontières
 M. von Molke, ambassadeur du Reich à Madrid, a remis au Cardinal les lettres de créance. La cérémonie a donné lieu à une nouvelle affirmation de l'amitié entre les deux pays.

« L'amitié des deux pays a été scellée dans le sang », déclare M. de Molke.

Le général Franco a ensuite exprimé ses vœux pour le grandeur de l'Allemagne et la santé du Führer.

M. Léon Bérard parle
 Parlant à Rome devant la colonie française ecclésiastique, M. Léon Bérard a élogieusement dégagé de la situation présente de la France les leçons essentielles. Leçons d'espoir, mais aussi leçons d'obéissance et leçons d'union. Tels sont les enseignements de l'ambassadeur, associé dans un même hommage au Maréchal, Chef de l'Etat et S. S. Pie XII.

Ce qui est interdit
 Un arrêté du secrétaire d'Etat à l'Agriculture, interdit de transporter sans autorisation du poisson d'eau douce et du poisson salé ou fumé.

Une rencontre
 Roosevelt et Churchill se sont rencontrés à Casablanca. Dans cette même ville de Gaule et Giraud se sont entretenus.

Au cours de son entrevue avec M. Roosevelt, M. Churchill lui a demandé une collaboration militaire américaine plus efficace.

D'autre part, la coalition avec les Bolcheviques crée à Londres et à Washington des difficultés avec l'opinion publique.

Le différend Anglo-Américain s'éclaircit sur le plan militaire.
 Washington, 26 janvier. (Dep. O. F. I.)

Selon une information de l'Associated Press, l'opposition qui est apparue entre la politique des Etats-Unis et la politique britannique à l'occasion de la nomination de M. Peyrouton au gouvernement de l'Algérie semble devoir trouver un prolongement dans le conflit qui oppose, dès à présent, les chefs britanniques et américains en Afrique du Nord. Il semble, en effet, que le général Alexander, fort de son expérience, serait disposé, au moment où les troupes anglaises sont sur le point d'intervenir en Tunisie, d'imposer son autorité au général Eisenhower. Le département de la guerre américain s'opposerait à une semblable prétention. La présence sur le territoire tunisien de l'armée Montgomery qui viendrait renforcer les prétentions des milieux gaullistes d'Afrique du Nord, serait, d'autre part, semblable-ment, susceptible d'augmenter encore la confusion.

D'importants projets financiers sont à l'étude
 — Emploi de chèques à partir de 5.000 francs.

— Mise au nominatif ou dépôt obligatoire des actions au porteur en circulation.

— Augmentation du capital des sociétés.

LES OPERATIONS

A l'Est, se livre la plus grande bataille de la guerre. Dans son commentaire de la situation sur le front méridional du théâtre soviétique de la guerre, le rédacteur militaire du D. N. B. déclare que la bataille qui se livre actuellement sur ce front est la plus violente que le monde n'ait jamais connue.

Commentant le passage du communisme allemand, annonçant l'aggravation de la situation à Stalingrad, les journaux berlinois soulignent l'inébranlable bravoure et l'héroïsme épiques des soldats allemands qui résistent à des masses supérieures en nombre et en matériel.

Tripoli a été évacuée.

Le maréchal Rommel continue les opérations de dérochage prévues par les plans établis.

La guerre aérienne continue.

Effort soviétique et guerre sous-marine
 Le Daily Telegraph souligne que l'effort soviétique sera vain tant que les Anglo-Saxons continueront à perdre la guerre navale du fait de l'activité sous-marine allemande. On rapproche cette déclaration de celle de Lord Winstler que cite l'agence Reuter : au train où les choses marchent actuellement, nous ne gagnerons pas la guerre contre les sous-marins. Ce que la Russie gagne sur terre, nous le perdons sur mer. On soulignera la gravité que revêt sa situation navale pour l'Angleterre qui, après avoir abandonné son empire aux empiétements américains, est réduite par ses quotidiennes défaites maritimes à ne plus espérer que dans les efforts d'un bolchevisme dont elle s'est fait le fournisseur en Europe. On insistera d'ailleurs à ce propos sur les inquiétudes que suscite chez les Anglo-Saxons une aggravation de la situation économique des Soviets qui, selon le Daily Mail risque de devenir « tragique » au printemps prochain et de paralyser leur effort militaire.

La Roumanie a célébré sa Fête nationale
 La Roumanie a célébré ces jours-ci sa fête nationale. La France a été nombreuse à participer de toutes sortes avec le peuple de langue latine qui monte, à l'Orient, la garde millénaire de la civilisation occidentale, pour ne pas laisser l'occasion de lui dire sa sympathie.

Savoir, vouloir, c'est la caractéristique des peuples jeunes et dignes. La Roumanie est un de ces peuples.

Cinq cultivateurs du département du Gers qui utilisaient leur blé pour la nourriture de leurs volailles et de leurs animaux, se sont vu confisquer un certain nombre d'œufs et de dindons. De plus, chez deux d'entre eux, quatre porcs et une truie ont été saisis.

Quintonine

plus utile que jamais
 P. R. 85 Flicon. - Toutes Pharmacies.

Comment se présenteront les tickets d'alimentation de FEVRIER

Voici quelle sera la présentation des feuilles de tickets d'alimentation du mois de février qui vont être mis en distribution incessamment :

TICKETS DE PAIN : papier orange, texte rouge et bleu sur fond rose.

TICKETS DE VIANDE : type R : papier jaune, texte violet sur fond rouge et vert. Type M : papier jaune, texte rouge sur fond rouge et vert. Type U (normal) : papier jaune, texte violet sur fond rouge et vert. Type U (spécial) : papier jaune, texte bistre sur fond rouge et vert.

DENRÉES DIVERSES : type normal, papier jaune, texte rouge sur fond bistre et vert. Type spécial : papier jaune, texte violet foncé sur fond bistre. Travailleurs de force : papier rose, texte rouge foncé sur fond violet et jaune. Isolés civils : papier orange, texte bleu sur fond rose et vert.

LE BILLET du PRISONNIER

Comment sont désignés les agriculteurs bénéficiaires de la relève
 Les listes de relève sont actuellement établies suivant les bases ci-après :

Sont seuls considérés comme prisonniers agriculteurs ceux qui appartiennent, au moment de leur mobilisation, aux catégories suivantes :

1. Agriculteurs, chefs d'exploitation ;
 Ouvriers agricoles ;
 Artisans ruraux, tels que charçons et maréchaux ferrants ;
 Personnel des industries agricoles, comme les scieries et distilleries.

La base adoptée pour le choix des prisonniers à libérer est la suivante :

1. Veuve ayant perdu leur femme depuis le 2 septembre 1939 ;
 2. Père de trois enfants ;
 3. Père de deux enfants. Il est admis, en outre, qu'au sein de chaque de ces catégories, une priorité est accordée aux orphelins de la guerre 1914-1918 et que, en cas où la libération de l'intégralité de l'une de ces catégories ne pourrait être obtenue, les noms des prisonniers de guerre des plus vieilles classes seront d'abord indiqués.

Après leur établissement, ces listes seront adressées aux autorités allemandes.

Il est indispensable de spécifier que celles-ci se sont réservées la faculté de faire sur elles toutes les modifications qu'elles jugeront utiles.

Les familles désireuses de savoir si leur prisonnier agricole figure bien au recensement du ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement devront s'adresser au Directeur des Services agricoles de leur département, en indiquant :

1. Le lieu de son exploitation au moment de sa démobilisation ;
 2. Sa situation de famille, sans oublier le nombre de ses enfants ;
 3. Son adresse en Allemagne.

Chronique Locale

Ratonnement de l'Electricité. Conformément aux instructions données par Monsieur l'ingénieur en chef de la 4^e circonscription électrique, la Société Gaz et Electricité de Bergerac informe ses abonnés électrifiés qu'une loi portant le n° 1149 et datée du 31 décembre 1942 est parue au Journal Officiel du 14 janvier 1943.

Aux termes de cette loi, les abonnés sont désormais tenus de payer le salaire de leur personnel mis en chômage par les coupures de courant résultant de l'application des règlements.

Marriage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Rousseau Jean, médaille de la guerre 1939-40, fils de M. Rousseau Pierre, fonctionnaire des Postes.

Et de Mlle Geneviève Miquel, fille de M. et M. Miquel, chef de service intérieur en retraite de la Casse Nationale d'Epargne de Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Tous nos vœux aux futurs époux.

A l'hôpital. — La médaille d'honneur des épidémies (Médaille de M. et M. Gellard qui était à la guerre 1939-40, fils de M. Rousseau Evariste, infirmière à l'hôpital de Bergerac.

Nous félicitons de tout cœur pour Evariste qui fait partie du personnel de l'hôpital de notre ville depuis plus d'un demi-siècle et dont le dévouement est bien connu et apprécié de tous.

Défense passive. — Eclairage en zone non occupée. — Le Chef du Gouvernement, Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, vient de transmettre de nouvelles prescriptions concernant les mesures d'obscurecissement à appliquer. En particulier, les mesures d'obscurecissement doivent être réalisées non pas uniformément dix-neuf heures, mais le nombre de nuit. L'obscurecissement devra être maintenu sans interruption jusqu'au lever du jour. Les limites de temps ainsi définies sont variables en fonction de la durée des jours, mais le même jour dans les diverses localités suivant leur longitude et leur latitude. Elles concernent les habitations pour le moment de l'obscurecissement, à une demi-heure après le coucher du soleil, pour le fin de l'obscurecissement à une demi-heure avant son lever. L'attention des populations est attirée sur la nécessité de l'observation rigoureuse de ces prescriptions.

Arrestations
 Le 23 janvier, M. le commissaire de police déféra au parquet les nommés : Jean Roger Tricot, 34 ans, manoeuvre, originaire de Sainte-Livrade ; Raymond Gaudin, 34 ans, manoeuvre d'usine à l'usine de la Poudrière nationale ; Eugène Girardeau, 41 ans, manoeuvre, originaire de Saint-Paul-Léon (Dordogne), arrêté pour vol de numéraire.

Mandat de dépôt fut décerné par M. le Procureur de la République. Les condamnés des flagrants délits du 23 janvier, le tribunal infligea deux mois de prison à Eugène Girardeau.

A VENDRE

en ville, jolie forêt absolue. DHEUMELLE & FILS, 52, pl. Gambetta, Bergerac.

Livraison des alcools de prestation à la Poudrière de Bergerac. — Contratement à la note parue dans la presse la semaine dernière, les viticulteurs ne peuvent apporter leur alcool de prestation à la Poudrière de Bergerac aux jours et heures indiqués ci-dessous :

1. Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. et le samedi, de 8 h. à 11 h. exclusivement.

Et à chaque dimanche, les jours indiqués, les alcools ne seront pas acceptés.

UN BON PLACEMENT

Le Bon Capital Différé émis par la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938 (R. G. Seine 20 293).

Le plus avantageux des Cies Françaises d'Assurances sur la Vie, son Capital social de 24 millions entièrement réalisés. Ce bon est remboursable à toute époque au gré de l'client. Pour tous renseignements, s'adresser à M. de Camy, agent général, 84, boulevard Montmartre, à Paris ; ou à M. Guesnie, à Roulogne ; à M. Verprat, à Saint-Laur-des-Vignes.

Agents demandés dans le canton de Sigoulès.

Chez les Jeunes. — On nous communique :

Marsac (février, salle Saint-Jacques, à 20 h. 30, des projections sur le pèlerinage à Notre-Dame du Pay, par les jeunes de Bergerac, seront présentées et commentées par M. l'abbé de Saint-Martin.

Le Président des Amis des Scouts invite très cordialement tous les sympathisants à cette réunion.

Vieillesse de son Intempérance. — Le 19 janvier, vers 8 h. 30, on découvrit près du chemin Y. O. de Montagnac à Campsegroux, du nommé Alfred Sogornick, 30 ans, originaire de Pologne, domicilié au hameau de Garisson, commune de Montagnac-les-Bains.

André Magonière, bûcheron ex-chantier de la Maison Bois-et-Fer, de Moudan, Sogornick vivait seul, mais il se livrait à un usage immodéré de boissons.

Dans les poches du défunt, il fut trouvé un portefeuille contenant la somme de 600 francs.

Des constatations médico-légales. Il résulte que le décès était dû à une cause naturelle.

Enregistrement. — Le Bureau d'enregistrement (actes civils) bureau M. Gellard qui était à la rue du XIV juillet, sera transféré, à partir du 1^{er} février, 114, rue Neuve, au Jardin Public, à côté de l'étude de Maitre Harzig, notaire.

Distribution de lait concentré sera faite à la mairie de Bergerac, aux enfants de moins de 3 ans, aux nourrices et aux femmes enceintes inscrites au dispensaire.

Lundi 1^{er} février, de 9 h. à 11 h. 30, nourrices inscrites du n° 1 à 300 et nourrices correspondantes ; de 14 h. à 17 h. 30, femmes enceintes.

Ne pas oublier de rapporter les coupons de consommation couvertes, bien sèches et très propres.

Cinéma Odéon. — Vendredi, samedi et dimanche, l'histoire la plus étonnante de la dernière république de Marie Stuart, retraquée par Sarah Lander et Villy Berne.

Cinéma Cyrano. — Jeudi, samedi et dimanche, Tino Rossi, Charles Vanel, Micheline Presle dans Le Soleil et ses rayons.

Salle des Ouvriers. — Cinéma. — Samedi et dimanche, Cavallaria Rusticana.

Au marché. — Marché du 23 janvier, peu animé sur la place de l'Eglise. Les prix des restants de légumes frais.

Au marché de la place des Deux-Contes, approvisionnement d'œufs et de poulets gras et de dindes, vivants.

Prix demandés : œufs gras, 350 à 380 fr. ; œufs gras, 160 à 170 fr. ; œufs blancs, 100 à 110 fr. ; poulet de 3000 fr. ; la tête le kilo, suivant qualité ; dindes vivantes, mâles 80 à 90 fr. ; femelles, 100 à 110 fr. ; la tête le kilo, suivant qualité, prix demandé : 320 à 350 fr. la paire. Yentes lentes.

Monsieur ROUSSET René, rue du Marché aux Herbes, Bergerac, prévient le public qu'il ne paiera pas les dettes que pourrait contracter sa femme.

Four à bois aux bestiaux du 20 janvier, 25 vaches nourries, 300 amandans, 8 vendus de 350 à 600 fr. l'un.

18 vaches de boucherie amenées et vendues à la taxe, de 750 à 111 fr. 80

325 bœufs ou vaches de travail amenés, 16 vendus de 19.000 à 35.000 fr. la paire.

Et à chaque dimanche, les jours indiqués, les alcools ne seront pas acceptés.

Corporation paysanne. — Les marchés de Bergerac sont interdits à partir du 1^{er} février. Le régime syndical qui se tiendra samedi 30 janvier, à 14 h. 30, salle de la Halle aux grains. Ordre du jour : semences de pommes de terre et graines potagères, questions corporatives.

Union Philatélique Bergeracoise. — Les membres de l'U. P. B. sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche matin 31 janvier, à 10 h. 15, au siège social, café de la Paix.

Les personnes désirant entrer, au sein de la société, sont priées de s'y présenter. Les jeunes collectionneurs y sont particulièrement invités.

EMISSION de BONS de la CAISSE AUTONOME
3 1/2 % à 15 ans
 NET D'IMPOTS
 Coupures de 5.000, 10.000, 100.000

Les SOUSCRIPTIONS sont reçues sans frais à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (B. N. C. I.) à BERGERAC et dans TOUTS SES BUREAUX

UN BON PLACEMENT
 Le Bon Capital Différé émis par la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938 (R. G. Seine 20 293).

Le plus avantageux des Cies Françaises d'Assurances sur la Vie, son Capital social de 24 millions entièrement réalisés. Ce bon est remboursable à toute époque au gré de l'client. Pour tous renseignements, s'adresser à M. de Camy, agent général, 84, boulevard Montmartre, à Paris ; ou à M. Guesnie, à Roulogne ; à M. Verprat, à Saint-Laur-des-Vignes.

Agents demandés dans le canton de Sigoulès.

